

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit -	Jury par défaut	Tous les candidats	60	5724	878	2696	16	5
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie et gestion	Jury par défaut	Tous les candidats	60	5724	860	2552	16	5
Université Grenoble Alpes -	Jury par défaut	Tous les candidats	850	5724	3732	4958	16	5

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences								
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Jury par défaut	Tous les candidats	60	5724	490	1235	16	5
Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé	Jury par défaut	Tous les candidats	270	5724	1219	1517	16	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la

parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté du PASS et des filières de santé.

. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Attendus locaux

- Avoir mené une réflexion sur :

1) le choix entre le PASS et une licence avec accès santé

2) sur le choix de l'option disciplinaire du PASS qui détermine la mention de la licence 2 en cas de poursuite d'étude pour les étudiants ayant validé le PASS et non-admis en 2ème année de filière de santé

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit - :

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2e année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1e, 2e et 3e année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine hors santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours d'accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) l'option disciplinaire Droit (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie et gestion :

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2e année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1e, 2e et 3e année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine hors santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours d'accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) l'option disciplinaire Économie et gestion (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences :

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2e année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1e, 2e et 3e année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine hors santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux

- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours d'accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) l'option disciplinaire Sciences (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives :

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2e année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1e, 2e et 3e année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine hors santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux
- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours d'accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) l'option disciplinaire STAPS (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Université Grenoble Alpes - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé :

Les étudiants autorisés à poursuivre en 2e année des études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique se répartissent de la manière suivante entre les groupes de parcours de formation antérieurs :

- LAS : 1e, 2e et 3e année conduisant au diplôme national de licence avec validation de l'option relevant du domaine de la santé (10 ECTS)
- PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé avec validation d'une option disciplinaire relevant d'un domaine hors santé (10 ECTS)
- Publics auxiliaires médicaux

- Publics titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de Master 2 et d'un doctorat

Les licences avec accès santé (LAS) sont proposées à Grenoble, Valence et à l'Université Savoie Mont Blanc.

Le parcours d'accès spécifique santé (PASS) est proposé à Grenoble. Les enseignements du PASS sont organisés au sein des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 1er et 2nd groupe d'épreuves, 2) un module d'anglais, 3) un module de découverte des métiers de la santé, et 4) l'option disciplinaire Sciences pour la santé (10 ECTS)

Pour aller plus loin : [ICI](#) et [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est rappelé que les études de santé requièrent un excellent niveau académique dans les disciplines scientifiques et en langues (français, anglais). Une très forte motivation à maintenir, un rythme de travail soutenu sur le long terme, des qualités humaines et relationnelles, et une curiosité intellectuelle.

Il s'agit d'études professionnalisantes et l'exploration du projet professionnel est un plus indéniable pour l'examen de la candidature.

Il est attendu des candidats qu'ils argumentent explicitement leur choix de candidature entre le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et une Licence Accès Santé (LAS).

En revanche, il est vivement déconseillé de recourir à une formation préparatoire tant avant que pendant le PASS et la LAS.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les matières scientifiques : Mathématiques, Physique/Chimie, SVT, Sciences de l'ingénieur		Notes de Première et de Terminale	Essentiel
	Notes dans les spécialités scientifiques : Mathématiques, Physique/Chimie, SVT		Notes de Terminale	Essentiel
	Résultats dans les matières non scientifiques		Notes de première et de terminale dans toutes les matières	Très important
	Résultats dans les épreuves anticipées en français		Notes du baccalauréat anticipé	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Champ "méthode de travail" de la Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Implication		Champ "capacité à s'investir" de la Fiche Avenir	Important
	Autonomie dans le travail		Champ "autonomie" de la Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Champ "avis sur la capacité à réussir dans la formation" de la Fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement		Champ "engagement citoyen" de la Fiche Avenir	Important

Signature :

Yassine LAKHNECH,

Président de l'établissement Université Grenoble
Alpes